

ASSOCIATION FRANCE PALESTINE SOLIDARITÉ NORD PAS-DE-CALAIS - Bulletin n°12 – Mars 2005

Comité de Soutien au Peuple Palestinien : MNE 23, rue Gosselet - 59000 LILLE
Tél/Fax : 03 20 22 90 97 Site : <http://www.nord-palestine.org> Bulletin : jpc@nord-palestine.org

ÉDITO : *Les 10 jours à la Maison Folie de Wazemmes*

Quelques jours après la fin de nos dix jours à la Maison Folie de Wazemmes, il est encore difficile de tirer un bilan digne de ce nom. Je vous livre donc quelques premières impressions.

Autant commencer par le moins réjouissant : le bilan financier. Il n'est pas terminé mais il est fort probable que ce sera le point noir de l'opération. Avec 14 000 € de dépenses prévisibles, avec un tiers de cette somme couverte par des subventions, avec des tarifs réduits au maximum, il était prévisible et donc prévu que le bilan financier serait assez défavorable. Il le sera ! (sans être catastrophique)

Des subventions, un temps espérées, se sont avérées impossibles à obtenir.

Seuls le Conseil Régional et la Mairie de Lille ont soutenu financièrement notre projet.

Les dates retenues étaient les seules que la Maison Folie nous proposait (mis à part 15 jours en juillet) nous avons maintenu le projet avec deux objectifs : montrer les Palestiniens sous un autre angle que celui sous lequel on parle d'eux habituellement. Nous voulions faire découvrir leur culture,

- faire découvrir des regards que des artistes portaient sur eux.
- faire franchir un cap à l'AFPS Nord Pas de Calais.

Pour ce qui est du premier aspect nous avons fait de notre mieux, avec un budget malgré tout assez limité. Nous avons rencontré des artistes engagés comme nous dans cette cause. C'est là notre première satisfaction, pas un artiste n'était là pour "toucher un cachet". Certains étaient même engagés dans des projets concrets de soutien aux Palestiniens.

Pour ce qui est de franchir un cap, les mois prochains nous diront si le pari est réussi. Ce qui est sûr est que nous avons noué de nouveaux contacts, que nous avons beaucoup expliqué, répondu à des questions diverses auprès de quelques 800 visiteurs des expositions. Au total ce sont environ 2000 personnes qui sont passées à l'une ou l'autre des manifestations organisées. Nous voulions sortir des réunions à cercles restreints, montrer l'image d'une association dynamique et ambitieuse pour la cause qu'elle défend. Gageons que nous aurons au moins partiellement réussi.

Il est un domaine dans lequel nous pouvons en tout état de cause manifester notre satisfaction : c'est la mobilisation que cette initiative a suscité dans nos rangs. Une quarantaine d'entre nous s'est mobilisée, dans une constante bonne humeur et sans ces "coups de gueules" qui ternissent parfois les plus belles réussites. Le stress fut partagé, les moments de satisfaction aussi. Ce genre de manifestations construit le sentiment d'appartenir vraiment à une association, et permet de partager une solidarité concrète.

Notre liste de diffusion Nord-Palestine s'est enrichie de quelque 50 adresses nouvelles (elle en compte désormais près de 400). Le site continue sa progression à près de 10 000 consultations par mois, mais les adhésions restent le baromètre le plus significatif du succès, (n'oublions pas de revoir ces amis proches qui nous ont félicité et parfois même aidé) pour... mieux recommencer l'an prochain.

Marc Leblanc

Palestine, un peuple une culture

à la Maison Folie Wazemmes - à Lille du 3 au 13 février 2005

Ce fut :

- 500 affiches, 10 000 plaquettes, 5000 tracts, des centaines de mails, de très nombreux articles de presse (la Voix du Nord a particulièrement bien annoncé les spectacles, mais n'en a jamais rendu compte ou presque)
- une quarantaine de bénévoles,
- 4 fûts de Leffe (quand même)
- Un seul couac : Elias Houry n'a pas pu venir de New York pour sa conférence à la FNAC, il a été remplacé par Rania Samara sa traductrice en français
- 3 conférences, 2 concerts, une pièce de théâtre, 2 séances de contes,
- 2 séances de cinéma au Métropole avec qui nous avons ainsi coopéré pour la deuxième fois, la précédente était à l'occasion de la sortie du film "Mur" de Simone Bitton
- des ateliers danse, calligraphie et percussions, qui ont accueilli, pendant 4 jours, 50 enfants du quartier par jour
- deux expositions : les peintures de Brigitte Aubin-Taverne et les photos de Yann Derais
- Un repas avec 80 personnes présentes et quelques unes que nous n'avons pu accueillir (mille excuses si vous les connaissez) Ce repas était confectionné par un groupe de bénévoles de la Maison de quartier de Wazemmes qui financent par leur action (ils font des repas tous les jeudis midi) des actions pour les vacances des familles du quartier.
- Une action de solidarité : nous avons récupéré 3 ou 4 m³ de vêtements et de chaussures pour les réfugiés qui vivent dans la rue du côté de Calais et Sangatte à l'appel du collectif Csur.



DES ÉCHOS DE NOS RÉCENTES ACTIVITÉS :

22 février - Bruay la Buissonnière : 60 à 70 personnes au cinéma "Les Étoiles" de Bruay-La-Buissonnière. Monique y a animé un débat après la projection du film MUR. Une chaîne de contacts partie du cinéma, passant par ATTAC Béthune, SUD-PTT nous a permis de prendre des contacts très intéressants.

23 février - Roubaix : un public plus "militant" pour un débat organisé par le Mouvement de la Paix

25 février - Halluin : 90 personnes à la projection du film MUR au Familia d'Halluin. Commentaire d'un des participants : "Le débat s'est poursuivi jusque dans la rue car le cinéma a fermé ses portes vers minuit. Deux jeunes qui revenaient de Palestine nous ont fait un émouvant témoignage, Geneviève comme à son habitude n'a pas été en reste et notre ami Lawrence (UJFP) qui est toujours très apprécié. Un bon partenariat MRAP, UJFP, AFPS

AGENDA

Samedi 5 mars 2005: 15 heures à la MNE

Réunion du Conseil d'Administration de l'AFPS 59/62 (report de la réunion du 19 février)

Lundi 21 mars 2005 :

Scène Nationale de **la Rose des Vents**,
Boulevard Van Gogh - Villeneuve d'Ascq - Métro Hôtel de ville

« La Palestine a droit à sa liberté »

Conférence débat organisé par :

***Les Amis du Monde Diplomatique,
l'Association France Palestine Solidarité Nord Pas de Calais
et La Rose des Vents***

Invitée : Leila Shahid représentante de l'autorité palestinienne en France

Réservation La Rose Des Vents 03 20 61 96 96



Jeudi 7 avril 2005 à la MNE 23 rue Gosselet

Michel GIROD,

hydrogéologue, membre du Comité d'orientation de l'Institut Méditerranéen de l'Eau,
pour un diaporama et une conférence sur le thème

« L'EAU, ENJEU MAJEUR DU CONFLIT ISRAËLO PALESTINIEN »

à l'invitation de l'AFPS et de l'UJFP

*Quelles relations entre l'eau et le conflit israélo-palestinien,
en particulier les conséquences du mur de l'apartheid sur les ressources en eau*

ASSOCIATIONS MEMBRES DE L'AFPS NORD PAS DE CALAIS

- Centre Culturel du Monde Arabe à Roubaix
 - Comité Boulonnais de soutien au peuple palestinien :
C.B.S.P.P. 19, rue Bertulphe Gosselin 62200 Boulogne-sur-mer
 - Association Sambre Avesnois Palestine :
CENTRE ADMINISTRATIF PLACE DU Dr GUERSANT - 59620 - AULNOYE AYMERIES
Tél/fax 03 27 62 74 63
 - Comité Dunkerquois pour le respect des droits du peuple palestinien
-

HOMMAGE À MADELEINE REBÉRIOUX



Madeleine Rebérioux vient de mourir. Historienne, universitaire, présidente d'honneur de la Ligue des Droits de l'homme, après en avoir été présidente pendant plusieurs années, Madeleine Rebérioux a beaucoup travaillé sur Jean Jaurès et s'est engagée toute sa vie dans la lutte anticolonialiste, contre la guerre d'Algérie, contre la guerre du Vietnam...

Madeleine Rebérioux était très engagée dans la solidarité avec le peuple palestinien. Le 13 décembre 2001, elle avait lancé avec une trentaine de personnalités l'appel "Trop c'est trop", contre l'occupation, appel qui a animé ensuite de nombreuses initiatives de solidarité. L'an dernier elle avait animé une conférence à Lille, à l'initiative de la Ligue des Droits de l'Homme et de l'AFPS 59/62.

POÈME :

Je suis la Palestine

de Ziad Medoukh

Je suis un sourire qui couvre les lèvres
je suis un oiseau qui s'envole dans le ciel
je suis une paix qui enterre la guerre
je suis une vie qui dépasse la mort
Je suis la Palestine.

Je suis un jardin plein de fleurs
je suis une mère pleine de tendresse
je suis une lune pleine de lumières
Je suis la Palestine.

Je suis une mémoire pleine de souvenirs
je suis un livre plein de lignes
je suis une enfance pleine d'innocence
Je suis la Palestine.

Je suis un père plein de pouvoir
je suis une âme pleine d'amour
je suis une chanson pleine de musique
Je suis la Palestine.

Je suis un ciel plein d'étoiles
je suis un cœur plein de sentiments
je suis une plage pleine de sables
Je suis la Palestine.

Je suis un fleuve plein de pierres
je suis une terre pleine d'arbres
je suis une bougie pleine de feu
Je suis la Palestine.

Je suis une histoire pleine d'événements
je suis une image pleine de couleurs
je suis un monde plein d'espoir
Je suis la Palestine.

Je suis une mosquée pleine de fidèles
je suis une église pleine de cloches
je suis un soleil plein de chaleur
Je suis la Palestine.

Je suis grande comme un arbre
je suis brillante comme une lune
je suis forte comme un rocher
je suis blanche comme une neige
je suis douce comme une fille
Je suis la Palestine.

Je suis l'histoire, je suis la mémoire
je suis l'amour, je suis l'avenir
je suis la fleur, je suis l'espoir
je suis la vie, je suis la paix
Je suis la Palestine.

Ziad Medoukh, Palestinien, est professeur de français à l'université Al Aqsa de Gaza

À LIRE : Soliman le Pacifique - Journal d'un enfant dans l'Intifada

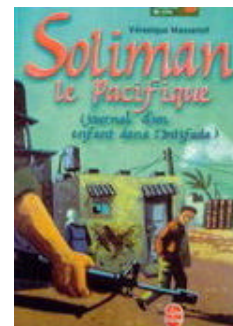
de Véronique Massenet

Soliman est palestinien et vit en Cisjordanie.

Pendant la première Intifada, son grand frère est mort en martyr. Sept ans plus tard, Sol commence un journal auquel il confie ses questions sur la vie et son quotidien dans les territoires. Hélas, de nouveaux tout bascule. C'est la deuxième Intifada, le retour des chars et de la répression.

Face à la peur, au désespoir, Sol choisit son chemin : celui de l'écriture. Pour témoigner.

Histoires de vie - livre de poche jeunesse, à partir de 12 ans, 5€



ACTUALITÉ :

Ce texte n'engage que son auteur et ne correspond pas obligatoirement à notre ligne politique. L'AFPS 59/62, parfois en désaccord avec certains d'entre eux, trouve, néanmoins, utile de les présenter pour permettre à chacun d'élaborer son propre point de vue."

Les prisonnières de la province de Naplouse dans les prisons israéliennes

Fadwa, de Naplouse

Elles représentent 30% de l'ensemble des prisonnières. Dans les prisons israéliennes, se trouvent encore des milliers de prisonniers palestiniens, dont plus d'une centaine de prisonnières. Celles qui viennent de la région de Naplouse représentent la part la plus importante, en comparaison avec les autres provinces.

La prison de Ramleh et plus récemment celle de Telmond enferment 31 prisonnières de la province de Naplouse, si l'on excepte celles qui viennent d'être libérées, cinq jeunes filles mineures et trois femmes, qui ont été privées des années de la chaleur familiale et de la liberté pour croupir sous l'humiliation et la répression imposées par les geôliers israéliens.

La plupart d'ailleurs des prisonnières ont été arrêtées pour l'accusation d'avoir eu l'intention de mener une opération martyre, qui semble être une marque déposée sur le dossier des prisonnières. Et pourtant, leurs condamnations ne correspondent pas aux accusations que ne connaissent en fin de compte que celui qui gère et gouverne, l'occupant israélien. La durée des peines varie d'une accusée à l'autre, selon la capacité de l'officier interrogateur à exercer un chantage sur elles.

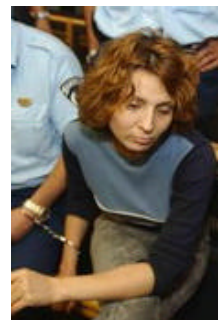
Les deux collègues de l'université nationale d'al-Najah, Adila Hassan Muhammad Jawabira et Lina Sidqi Muhammad Jawabira (23 ans) attendent leur jugement prévu le 3 mars 2005, accusées d'avoir eu l'intention de mener une opération martyre, comme le répètent tout le temps les autorités de l'occupation, bien qu'elles aient comparu plusieurs fois devant le tribunal militaire de Salem. Elles seront accompagnées de Linane Youssef Moussa Abu Ghalem (24 ans), veuve du martyr Amjad Mlilat.

Alors que les condamnations varient contre celles que les autorités de l'occupation accusent d'avoir eu l'intention de mener des opérations suicides à l'intérieur de l'Etat d'Israël, les condamnations contre les autres prisonnières de Naplouse accusées pour d'autres actes varient aussi entre la perpétuité et 5 ans de prison. Latifa Muhammad Abu Dhra', 40 ans, mère de sept enfants a été

condamnée à 35 ans de prison accusée d'avoir aidé des personnes recherchées et de leur avoir fourni des explosifs, alors qu'Iman Muhammad Hassan Ghazzaoui, 30 ans, mariée et mère de Jihad et Samah, arrêtée à Tel-Aviv le 3 août 2001 lorsque, selon les autorités israéliennes, elle tentait de mettre des explosifs dans un des quartiers de la région, elle a été condamnée à 13 années de prison sachant que son mari, Shaher Abdel Rahim, 33 ans, a été arrêté à un barrage le 19 août 2001 et a été condamné à 18 ans de prison et six mois. Le frère du mari a également été arrêté dans la même affaire le 29 mars 2002, ce qui laisse la mère de Shaher seule pour s'occuper de ses petits-fils dans des conditions psychologiques difficiles étant donné l'absence de leurs parents.

La souffrance de ces prisonnières ne s'arrête pas à la dureté du tribunal israélien injuste, mais elle se poursuit quotidiennement, étant donné leur situation médicale, la nature des repas que même les animaux refuseraient, la fréquentation forcée des insectes, et au-delà de tout cela, la privation dont elles sont victimes, comme les privations des visites familiales, les parents étant souvent des interdits sécuritaires, et les prisonnières ayant la "chance" de pouvoir être visitées, sont punies en les en privant. Elles sont également privées de l'argent de poche que les parents ou institutions peuvent leur fournir, cet argent est prélevé par l'administration de la prison sous forme d'amendes. Il ne faut pas oublier non plus les coups avec les matraques, l'interdiction d'être soignées, si elles sont malades, et leur mise en isolement pour deux semaines ou plus. De plus, elles sont privées d'enseignement et de pouvoir passer leurs examens. Cette situation, toutes les associations humanitaires et des droits de l'homme la connaissent, et leurs visites formelles de temps à autre, même à l'enfant d'un an et demi qui se trouve avec elles ne font qu'ajouter à leurs souffrances car elles s'attendent de chaque visite qu'une main se tende vers elles.

Quand est-ce que cela aura lieu ?



Source : R. Ousseiran (Liste Assawra) <http://www.enfantsdepalestine.org/ar,270>

COMMENT FONCTIONNE LE PARRAINAGE ?

► Sur place

Nous avons des partenaires, qui vont régulièrement dans les camps et les villages, ou qui vivent au milieu d'eux. Elles connaissent bien la situation des familles qu'elles sélectionnent pour un futur parrainage. Nous entretenons des relations étroites avec elles et nous savons comment elles utilisent les fonds reçus.

Ce sont :

- **A El Bireh** (près de Ramallah), l'association de femmes "Inash El Usra".
- **A Beit Jala** (près de Bethléem), la BASR (Bethlehem Arab Society for rehabilitation), elle prend en charge des enfants handicapés dans des centres communautaires des villages.
- **A Gaza**, l'Union des femmes Palestiniennes et l'Association des femmes Travailleuses palestiniennes.
- **Au Liban**, Beit Atfal Assoumoud qui anime des centres sociaux dans les camps de réfugiés.



► Ici

Dès réception de votre engagement de parrainage nous vous envoyons le dossier de l'enfant. L'argent que vous versez alors régulièrement à l'AFPS (déduction faite de 7% pour les frais de fonctionnement et de gestion) est transmis chaque mois à l'association qui nous a envoyé le dossier de votre filleul(e).

Déduction fiscale : Les sommes que vous versez vous donnent droit à une réduction d'impôt.
Un reçu fiscal vous est adressé en fin d'année.

Demande de parrainage

À renvoyer à l'AFPS 59.62

NOM Prénom Adresse Téléphone Mail...

O je souhaite parrainer un enfant palestinien en Cisjordanie, à Gaza ou au Liban.

O je verserai tous les mois la somme de : 57 € (correspondant à un parrainage complet) ou 38 € ou 19 € pendant une période de deux ans minimum.

Le parrainage d'une famille se monte à 57 € par mois, mais vous pouvez souscrire à l'une des deux autres formules : un versement de 37 € par mois ou de 19 € par mois; dans ces deux derniers cas, vous serez associé à un ou deux co-parrains, que vous pouvez choisir vous-même ou que l'AFPS désignera.

O je souhaite assurer une bourse d'étude à un enfant vivant dans un camp au Liban
(même rythme et même montant que pour les autres parrainages).

O je ne peux pas parrainer d'enfant pour le moment,
mais je fais un don en faveur d'une des associations palestiniennes de parrainages de€

COTISATION AFPS NORD - PAS-DE-CALAIS

- **Cotisation normale avec l'abonnement au journal « Pour la Palestine » : 65 € (sans abonnement : 54€)**
 - Tarif réduit (pour ressources modestes et parrains) : 27 € Avec l'abonnement au journal : 38 €
 - Cotisation "précaire" 10 € - Cotisation de Soutien : 80 € ou plus
- 5 € d'abonnement à *Palestine Solidarité* sont inclus dans le prix de chaque cotisation
- Je soutiens les activités de l'AFPS et lui adresse un don de €

Chèque à l'ordre de l'AFPS Nord Pas-de-Calais à renvoyer au siège de l'AFPS:
Maison de la Nature et de l'Environnement - 23, rue Gosselet - 59000 Lille